

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 12 Avril 2010 à 20 heures

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 12 avril 2010 à 20 h 00 sous la présidence de
M. Christian LANTENOIS, Maire.

Absents excusés : Monique BONHOMME - Dominique THEVENIN - Anne-Marie GONZALES

Absent : Emilie CARRE-DROUOT

Recensement des pouvoirs : Monique BONHOMME à Germain TANIÈRE - Dominique THEVENIN à Christian LANTENOIS - Anne-Marie GONZALES à Alain RAQUIDEL

M. Germain TANIÈRE a été élu secrétaire de séance

- ADOPTE et SIGNE le procès-verbal de la précédente réunion
- APPROUVE les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'exercice 2009 qui laissent apparaître les résultats suivants :

* <u>Budget Général</u> :	Excédent de Fonctionnement.....
474.575,05 €	
	Excédent d'Investissement.....
51.916,00 €	
* <u>Budget Assainissement</u> :	Excédent de Fonctionnement.....
646.709,03 €	
	Excédent d'Investissement.....
62.194,07 €	
* <u>Budget ZA du Pré Ancel</u> :	Excédent de Fonctionnement.....
54.792,98 €	
	Déficit d'Investissement.....
61.250,51 €	

- AFFECTE les résultats comme suit :

* <u>Budget Général</u> :	Section de Fonctionnement.....	
474.575,05 €		
	Section d'Investissement.....	0
€		

* <u>Budget Assainissement</u> :	Section de Fonctionnement.....	
646.709,03 €		
€	Section d'Investissement.....	0
* <u>Budget ZA du Pré Ancel</u> :	Section de Fonctionnement.....	
3.577,47 €		
51.215,51 €	Section d'Investissement.....	

- VOTE les budgets primitifs 2010 qui s'équilibrent en recettes et en dépenses à la somme de :

* <u>Budget Général</u> :	Section de Fonctionnement.....	2.055.120
€		
€	Section d'Investissement.....	1.675.875

* <u>Budget Assainissement</u> :	Section de Fonctionnement.....	743.455
€		
€	Section d'Investissement.....	704.391

* <u>Budget ZA du Pré Ancel</u> :	Section de Fonctionnement.....	41.698
€		
€	Section d'Investissement.....	92.378

- VOTE le taux des taxes locales, comme suit : TH : 9,38 % - TF : 13,84 % - TFNB : 36,32 % - TP-compensation relais : 8,65 %
- VOTE les subventions 2010 pour un montant de 8.000 € au CCAS et de 30.000 € à diverses associations
- DONNE son accord pour l'adhésion de la commune de SAINT-BARTHELEMY au Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord-Est de Seine-et-Marne, en compétence B : assainissement non collectif
- ACCEPTE le retrait de la commune de TOUQUIN du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord-Est de Seine-et-Marne, en compétence B : assainissement non collectif.
- DESIGNNE les membres titulaires et suppléants appelés à siéger au sein de l'association pour la mise en place d'une communauté de communes et donne son accord pour la subvention de 1,50 €/habitant pour l'année 2010
- SE PRONONCE favorable à l'acquisition de la parcelle ZD n° 91

- S'ENGAGE à procéder au nettoyage et à remettre en état les clôtures des terrains mis à la disposition de la commune pour le Festival des Terroirs qui aura lieu en août 2010
- CONFIRME l'attribution d'un bon d'une valeur de 25 € à prendre chez un commerçant de la commune au gagnant de la question du bulletin municipal
- ATTRIBUE une indemnité mensuelle à la directrice assurant l'intérim au centre de loisirs
- CREE un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (30h/semaine)
- ACCEPTE en non-valeur la somme de 27 € correspondant à des produits non recouverts sur les exercices antérieurs
- RENONCE à la clause concernant le délai de construction sur les parcelles ZD n° 107 et 122 et NE DEMANDERA PAS la résolution de la vente précisée dans le cahier des charges et dépôt de pièces de la ZA du Pré Ancel
- DECIDE d'engager la procédure pour la construction du « Pôle enfance – petite enfance »
1^{ère} partie, soit : la restauration scolaire et le Centre de Loisirs Sans Hébergement.